



Reprendre un bail commercial résilié par l'ancien locataire

Par **clairep**, le **16/03/2015** à **14:09**

Bonjour,

Je souhaite reprendre un snack, nous nous étions mis d'accord avec le propriétaire du fond pour une cession de fonds de commerce, mais voilà ni lui ni moi pensions que cela pouvait tarder très longtemps avant qu'il ne récupère son argent, il me vend le fonds de commerce mais à la condition de pouvoir récupérer son argent au moment de la vente pour démarrer une autre affaire sinon il se retrouve sans revenus et c'est impossible pour lui.

Donc nous devons abandonner l'idée de racheter le fonds de commerce.

Nous avons donc penser à une autre solution, il résilie son bail commercial et je refais un nouveau bail directement, le propriétaire des murs est d'accord. Mais voilà, comment puis-je lui payer la somme que nous avons convenu au début? Je peux lui donner directement le chèque? sans passer par le notaire? D'autre part, étant donné que son bail est résilié, est-ce que je récupère ses dettes si il en a?

Merci beaucoup.